

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

## **Eutelsat Communications**

Exercice clos le 30 juin 2015

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**MAZARS**  
Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG et Autres**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Eutelsat Communications**

Exercice clos le 30 juin 2015

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Eutelsat Communications, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société comptabilise des provisions pour dépréciation des titres de participation selon les modalités décrites dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société, sur la base d'éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier l'application de ces méthodes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces appréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 18 septembre 2015

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Isabelle Sapet

ERNST & YOUNG et Autres



Jeremy Thurbin

# **Eutelsat Communications**

Société anonyme au capital de 226 972 338 euros

Siège social : 70, rue Balard 75 015 Paris

481 043 040 R.C.S. Paris

## **COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2015**

<b>Bilans aux 30 juin 2014 et 30 juin 2015 .....</b>	<b>2</b>
<b>Comptes de résultat pour les exercices clos aux 30 juin 2014 et 30 juin 2015.....</b>	<b>4</b>
<b>Tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos aux 30 juin 2014 et 30 juin 2015.</b>	<b>5</b>
<b>Notes annexes aux comptes annuels.....</b>	<b>6</b>

## BILAN

(en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2014	30 juin 2015
<b>ACTIF</b>			
Actif à long terme			
Immobilisations financières	3	2 446 401	2 446 899
<b>Total de l'actif à long terme</b>		<b>2 446 401</b>	<b>2 446 899</b>
Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés		203	127
Autres créances	4	120 829	79 272
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	5	12 625	7 200
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>133 657</b>	<b>86 599</b>
Comptes de régularisation	6	6 065	3 043
<b>Total actif</b>		<b>2 586 123</b>	<b>2 536 541</b>

## BILAN

(en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2014	30 juin 2015
<b>PASSIF</b>			
Capital social (226 972 338 actions ordinaires d'un nominal de 1 € par action au 30 juin 2015)		220 114	226 972
Primes liées au capital		453 214	594 075
Réserve légale		22 011	22 697
Report à nouveau		763 546	816 656
Résultat de l'exercice		279 593	259 067
Provisions réglementées		467	467
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7</b>	<b>1 738 945</b>	<b>1 919 935</b>
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		812	945
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>8</b>	<b>812</b>	<b>945</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	9	801 637	600 775
Emprunts et dettes financières divers		-	-
<b>Total des dettes financières</b>		<b>801 637</b>	<b>600 775</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 299	2 572
Dettes fiscales et sociales	10	1 218	10 811
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes	15.1	41 213	1 501
<b>Total des dettes d'exploitation</b>		<b>44 729</b>	<b>14 885</b>
Comptes de régularisation		-	2
<b>Total passif</b>		<b>2 586 123</b>	<b>2 536 541</b>
(1) Dont part à moins d'un an		1 637	775

## COMPTES DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2014	30 juin 2015
Chiffre d'affaires	12	1 456	1 595
Reprise de provisions et transferts de charges	6	107	3 326
Autres produits		-	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 563</b>	<b>4 921</b>
Autres achats et charges externes		6 960	10 529
Impôts, taxes et versements assimilés		817	23
Salaires et traitements	18.2	1 352	1 890
Charges sociales	18.2	365	679
Dotations aux amortissements et aux provisions	6	2 535	6 088
Autres charges		603	561
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>12 631</b>	<b>19 771</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(11 068)</b>	<b>(14 850)</b>
Produits financiers		303 588	282 885
Charges financières		27 645	24 278
<b>Résultat financier</b>	<b>13</b>	<b>275 943</b>	<b>258 607</b>
Produits exceptionnels		2 487	3 349
Charges exceptionnelles		769	3 343
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>14</b>	<b>1 718</b>	<b>6</b>
Participation des salariés		-	-
Impôts sur les bénéfices	15	(13 000)	(15 305)
<b>Résultat net</b>		<b>279 593</b>	<b>269 067</b>

## TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2014	30 juin 2015
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net		279 593	259 067
Élimination des éléments non monétaires :		-	-
(Plus) moins-values de cession d'actifs		-	-
Dotations aux amortissements et provisions		537	6 192
Autres éléments non liés aux activités d'exploitation		(275 412)	(258 363)
Variation des actifs et passifs d'exploitation :			
Clients et comptes rattachés		832	76
Autres actifs circulants		(32 690)	22 521
Fournisseurs et comptes rattachés		46	126
Autres dettes d'exploitation		11 612	(30 118)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>(15 481)</b>	<b>(499)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS</b>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-	-
Acquisitions d'autres immobilisations corporelles		-	-
Produits de cessions d'actifs		-	-
Variation des autres actifs à long terme		-	-
Prises de participation et autres acquisitions d'immobilisations financières		(366)	(498)
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>		<b>(366)</b>	<b>(498)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Variation de capital		-	-
Distribution	7.1	(237 235)	(77 931)
Dividendes reçus	13	302 392	281 812
Augmentation des emprunts à long et à court terme	9	-	600 000
Remboursements des emprunts à long et court terme	9	-	(800 000)
Variation des prêts		(47 435)	16 000
Instruments financiers	13, 16	-	-
Plans d'actions gratuites		-	2 569
Charges d'intérêts payés		(27 524)	(25 079)
Intérêts reçus		664	1 045
Variations des autres dettes financières		-	-
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>(9 138)</b>	<b>(1 583)</b>
Augmentation (diminution) de la trésorerie		(24 985)	(2 578)
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>		<b>31 486</b>	<b>6 501</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>6</b>	<b>6 501</b>	<b>3 922</b>



### NOTE 1. PRESENTATION GENERALE

#### > 1.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Eutelsat Communications S.A. (« la Société » ou « Eutelsat ») a pour vocation la détention de participations, à ce titre elle est la société mère du groupe Eutelsat Communications (« le Groupe »), et la réalisation de prestations de services à destination de ses participations.

L'exercice fiscal de la Société a une durée de 12 mois clos au 30 juin.

#### > 1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de la période, la société a distribué une partie de son dividende en actions, ce qui a généré une augmentation de capital par la création de 6 858 356 actions (cf. note 7.1 – Variation des capitaux propres).

En mars 2015, Eutelsat Communications a procédé au refinancement anticipé de l'emprunt bancaire in fine d'un montant de 800 millions d'euros qui arrivait à échéance en décembre 2016 (cf. Note 9 – Dettes financières).

### NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

#### > 2.1. BASE DE PRESENTATION COMPTABLE

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L. 123-12 à L. 123-28) et du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'y a pas eu de changements de méthodes comptables au cours de l'exercice.

La monnaie de présentation des comptes de la Société est l'euro.

#### > 2.2. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

La préparation des comptes annuels requiert le recours de la Direction à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif, les montants des produits et des charges qui figurent dans ces comptes annuels et les notes qui les accompagnent. Eutelsat est amenée à revoir ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

#### > 2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition hors frais accessoires. Ils peuvent comprendre des actions propres acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Une provision pour dépréciation des titres de participations est constatée si la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur d'utilité, appréciée par la Direction de la Société sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité, et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

Une provision pour dépréciation des actions propres est comptabilisée si le coût d'acquisition est supérieur à la valeur au cours de clôture.

#### > 2.4. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Ce poste comprend les actions propres acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions affectés à des plans d'attribution gratuite d'actions, les OPVCM, les soldes bancaires disponibles et les certificats de dépôt à échéance de moins de trois mois à l'origine.

Les actions rachetées affectées à des plans sont comptabilisées à leur coût d'entrée jusqu'à leur livraison aux bénéficiaires ou jusqu'à leur reclassement en cas de non-attribution. Elles ne sont donc pas dépréciées en cas de baisse des cours.

#### > 2.5. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles seraient susceptibles de donner lieu.

#### > 2.6. CHARGES A REPARTIR SUR FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

## > 2.7. CAPITAUX PROPRES

Les frais externes directement liés aux augmentations de capital, réduction de capital, rachat d'actions pour réduction de capital sont imputés sur la prime d'émission et d'apport, nets d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

En application de la loi française, Eutelsat Communications S.A. doit légalement affecter 5 % de son résultat net annuel (après déduction des reports à nouveau déficitaires s'il y en a) à une réserve légale. Cette contribution minimum n'est plus obligatoire dès lors que la réserve légale représente au moins 10 % du capital social. La réserve légale ne peut être distribuée que lors de la liquidation de la Société.

## > 2.8. PROVISIONS

Une provision est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour la Société, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

## > 2.9. COMPTABILISATION DES COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

Les instruments de couverture du risque de fluctuation des taux d'intérêt permettent une répartition taux fixe / taux variable de la dette de la Société. Lorsque l'instrument peut être qualifié de couverture, les gains ou pertes associés sont reconnus en résultat financier et la prime est comptabilisée en résultat financier au prorata temporis.

Les instruments non qualifiés de couverture sont valorisés à leur prix de marché et s'il y a une perte, celle-ci est provisionnée et enregistrée en résultat financier. Les primes payées sur ces instruments sont intégralement passées en résultat financier de la période.

## NOTE 3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2015
Titres de participation	2 440 645	2 440 645
Autres titres immobilisés	5 756	6 314
Prêts et autres immobilisations financières	-	-
<b>Total des valeurs brutes</b>	<b>2 446 401</b>	<b>2 446 960</b>
Moins : provisions	-	(61)
<b>Total des valeurs nettes</b>	<b>2 446 401</b>	<b>2 446 899</b>

Les variations des valeurs nettes comptables entre l'ouverture et la clôture sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Autres titres immobilisés <sup>(1)</sup>	Prêts et autres immobilisations financières <sup>(1)</sup>	Total
<b>Valeurs nettes au 1<sup>er</sup> juillet 2014</b>	<b>2 440 645</b>	<b>5 756</b>	<b>-</b>	<b>2 446 401</b>
Acquisitions	-	49 488	49 490	98 978
Transferts	-	-	-	-
Remboursement d'apport et sorties	-	(48 931)	(49 488)	(98 419)
Reprises / (Dotations) aux amortissements et provisions	-	(61)	-	(61)
<b>Valeurs nettes au 30 juin 2015</b>	<b>2 440 645</b>	<b>6 253</b>	<b>2</b>	<b>2 446 899</b>
<i>(1) Transactions relatives au contrat de liquidité (voir Note 3.2 « Autres titres immobilisés »).</i>				

### > 3.1. PARTICIPATIONS

Le poste « Titres de participation » comprend aux 30 juin 2014 et 2015 :

- 500 000 actions de la société Eutelsat Communications Finance pour un montant de 2 401 488 322,14 euros.
- 7 248 478 actions de la société Eutelsat S.A. pour un montant de 39 156 817,32 euros (dont frais d'acquisition de 467 000 euros).

### > 3.2. AUTRES TITRES IMMOBILISES

Le poste « Autres titres immobilisés » se détaille de la manière suivante :

- les actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité pour un montant de 3 441 milliers d'euros correspondant à 138 627 actions au 30 juin 2014 et pour un montant de 1 595 milliers d'euros correspondant à 53 000 actions au 30 juin 2015. Au 30 juin 2015, les actions propres ont fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 61 milliers d'euros ;
- les SICAV de trésorerie détenues dans le cadre du contrat de liquidité pour un montant de 2 315 milliers d'euros correspondant à 1 005 SICAV BNP Paribas au 30 juin 2014 et pour un montant de 4 718 milliers d'euros correspondant à 2 047 SICAV BNP Paribas au 30 juin 2015.

### > 3.3. PRETS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le poste « Prêts et autres immobilisations financières » comprend le « compte espèces » lié au contrat de liquidité sur actions propres pour un montant de 0,1 millier d'euros aux 30 juin 2014 et 1,7 milliers d'euros au 30 juin 2015.

## NOTE 4. AUTRES CREANCES

Les autres créances se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2015
Impôt sur les sociétés	35 458	-
TVA déductible	142	118
Comptes courants Groupe	85 218	79 140
Autres débiteurs	11	14
<b>Total</b>	<b>120 829</b>	<b>79 272</b>

Toutes les autres créances sont à échéance à moins d'un an.

## NOTE 5. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2015
Actions propres <sup>(1)</sup>	6 124	3 278
OPCVM	6 453	2 914
Disponibilités	48	5
Certificats de dépôt	-	1 004
<b>Total</b>	<b>12 625</b>	<b>7 200</b>

(1) Voir Note 7.2 « Attribution gratuite d'actions de la société Eutelsat Communications et primes basées sur les actions de la société Eutelsat Communications ».

## NOTE 6. COMPTES DE REGULARISATION – ACTIF

Le poste « Comptes de régularisation – actif » s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2015
Charges constatées d'avance	134	98
Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 931	2 944
<b>Total</b>	<b>6 065</b>	<b>3 043</b>

Au 30 juin 2014, les charges à répartir sont relatives aux frais d'émission d'emprunt d'un montant initial de 11 982 milliers d'euros. Elles font l'objet d'un étalement sur cinq ans correspondant à la durée de l'emprunt contracté en décembre 2011.

Au 30 juin 2015, les charges à répartir sont relatives aux frais d'émission d'emprunt d'un montant initial de 3 072 milliers d'euros. Elles font l'objet d'un étalement sur six ans correspondant à la durée estimée de l'emprunt contracté en mars 2015.

Les amortissements des charges à répartir inscrits dans le compte de résultat s'élèvent à 2 435 milliers d'euros au 30 juin 2014 et à 6 059 milliers d'euros au 30 juin 2015. A noter que les amortissements des charges à répartir de l'exercice clos au 30 juin 2015 comprennent l'ensemble des frais d'émission de l'emprunt 2011 non amortis au 30 juin 2014 car le Term Loan de 800 millions d'euros a été remboursé au cours de l'exercice 2014-15.

## NOTE 7. CAPITAUX PROPRES

### > 7.1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2015, le capital social est composé de 226 972 338 actions ordinaires d'une valeur de 1,00 euro par action.

Le 7 novembre 2014, les actionnaires réunis en Assemblée Générale mixte, statuant sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2014 et constatant un profit de 279 593 milliers d'euros ont décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 1,03 euro par action pour un montant total de 226 483 milliers d'euros, le solde du résultat, soit 53 110 milliers d'euros est affecté au report à nouveau.

Sachant que chaque actionnaire avait la possibilité d'un paiement du dividende en actions ou en espèces, la distribution fut la suivante :

- augmentation de capital de 6 858 356 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,00 euro par action,
- augmentation de la réserve légale de 686 milliers d'euros,
- augmentation de la prime d'émission de 140 861 milliers d'euros, après imputation des frais liés à l'augmentation de capital (202 milliers d'euros) nets d'IS et,
- des paiements en espèces pour 77 931 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	01/07/2014	Mouvements sur capital		Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Autres mouvements	30/06/2015
		augmentation	diminution				
Capital social	220 114	6 858	-	-	-	-	226 972
Prime d'émission	419 929	140 861	-	-	-	-	560 790
Prime d'apport	33 285	0	-	-	-	-	33 285
Réserve légale	22 011	686	-	-	-	-	22 697
Report à nouveau créditeur	763 546	0	-	53 110	-	-	816 656
Résultat au 30/06/2014	279 593	0	-	(53 110)	(226 483)	-	-
Provisions réglementées <sup>(1)</sup>	467	-	-	-	-	-	467
<b>Total</b>	<b>1 738 945</b>	<b>148 405</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(226 483)</b>	<b>-</b>	<b>1 660 867</b>
				Capitaux propres avant résultat			1 660 867
				Résultat de l'exercice			259 067
				<b>Total capitaux propres</b>			<b>1 919 935</b>

(1) Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de titres.

> 7.2. ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS DE LA SOCIETE EUTELSAT COMMUNICATIONS ET PRIMES BASEES SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE EUTELSAT COMMUNICATIONS.

Situation au 30 juin 2015

Au cours de l'exercice 2014-15, un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions basé sur les actions de la société Eutelsat Communications a été approuvé. Ainsi, le conseil d'administration du 11 février 2015 a décidé la mise en place d'un plan d'intéressement à long terme sous forme de primes en espèces. Ces dernières sont basées sur un nombre théorique d'actions Eutelsat Communications attribuées en fonction du niveau atteint des objectifs de performance.

Ainsi au 30 juin 2015, quatre plans d'attribution gratuite d'actions débutés respectivement en juillet 2011, en novembre 2012, en février 2014 et en février 2015 sont en cours dans le Groupe :

Conditions	Plan 07/2011	Plan 11/2012	Plan 02/2014	Plan 02/2015
Période d'attribution	Juillet 2011-juillet 2014 <sup>(1)</sup>	Novembre 2012-novembre 2015 <sup>(1)</sup>	Février 2014-juin 2016	Février 2015-juin 2017
Mode de règlement	Actions	Actions	Trésorerie	Trésorerie
Période d'incessibilité	Juillet 2014-juillet 2016 <sup>(2)</sup>	Novembre 2015-novembre 2017 <sup>(2)</sup>	N/A	N/A
Nombre maximal d'actions attribuables à l'octroi	700 000	347 530	448 585	436 639
Nombre de bénéficiaires	619	712	781	759
Caractéristiques du « plan salariés » :				
- nombre d'actions par bénéficiaire	600	200	300	300
- objectifs de performance	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 50 % ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 50 %	EBITDA cumulé pour 50 % ROCE moyen pour 50 %	EBITDA cumulé pour 50 % ROCE moyen pour 50 %	EBITDA cumulé pour 50 % ROCE moyen pour 50 %
Caractéristiques du « plan managers » à l'octroi :				
- nombre d'actions total	343 750	205 530	214 885	208 939
- objectifs de performance	EBITDA cumulé pour 25 % ROCE moyen pour 25 % EPS <sup>(5)</sup> cumulé pour 25 % TSR <sup>(6)</sup> pour 25 %	EBITDA cumulé pour 25 % ROCE moyen pour 25 % EPS cumulé pour 25 % TSR pour 25 %	EBITDA cumulé pour 25 % ROCE moyen pour 25 % EPS cumulé pour 25 % TSR pour 25 %	EBITDA cumulé pour 1/3 ROCE moyen pour 1/3 TSR relatif pour 1/3
Valeur de l'action retenue comme assiette de la contribution sociale et des charges patronales :				
- Plan salariés	26,77 €	19,73 €	23,60 €	28,37 €
- Plan managers	7,48 €	6,88 €	13,08 €	20,12 €
<p>(1) La période d'attribution est 4 ans pour les filiales étrangères.  (2) Il n'existe pas de période d'incessibilité pour les filiales étrangères.  (3) L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, dépréciation d'actifs, autres produits et charges opérationnels.  (4) Le ROCE est le retour sur capital employé = résultat opérationnel / (capitaux propres + dette nette - écarts d'acquisition).  (5) L'EPS est le résultat net du Groupe par action.  (6) Le TSR relatif est le taux de rentabilité de l'action par rapport à une autre référence ou indice sur une période donnée qui intègre les dividendes reçus et la plus-value réalisée (donc l'évolution du cours de Bourse).</p>				

Les performances définies sont celles basées sur les états financiers consolidés du Groupe.

Actions propres

Aux 30 juin 2014, la Société détient 263 909 de ses propres actions acquises pour un montant de 6,1 millions d'euros et comptabilisées dans le poste « Disponibilités et valeurs mobilières de placement » (voir Note 5 « Disponibilités et valeurs mobilières de placement »).

Aux 30 juin 2015, la Société détient 151 792 de ses propres actions acquises pour un montant de 3,3 millions d'euros et comptabilisées dans le poste « Disponibilités et valeurs mobilières de placement » (voir Note 5 « Disponibilités et valeurs mobilières de placement »).

## NOTE 8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement la provision pour attribution gratuite d'actions (voir Note 7.2 « Attribution gratuite d'actions de la société Eutelsat Communications et primes basées sur les actions de la société Eutelsat Communications »), ainsi que les provisions pour litiges.

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme ci-après :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	Dotations	Reprises		30 juin 2015
			(provisions consommées)	(provisions non consommées)	
Résultat exploitation	224	30	175	-	79
Résultat financier	-	-	-	-	-
Résultat exceptionnel	587	279	-	-	866
<b>Total</b>	<b>812</b>	<b>308</b>	<b>175</b>	<b>0</b>	<b>945</b>

## NOTE 9. DETTES FINANCIERES

- Données chiffrées aux 30 juin 2014 et 2015 :

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits sont libellés en euro pour une durée de cinq ans remboursables *in fine* et s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2015
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	800 000	600 000
Intérêts courus	1 637	775
<b>Total</b>	<b>801 637</b>	<b>600 775</b>

- L'échéancier de ces dettes s'établit comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2015
2016	800 000	-
2020	-	600 000
<b>Total</b>	<b>800 000</b>	<b>600 000</b>

- Situation au 30 juin 2015 :

Eutelsat Communications dispose des différentes lignes de crédit résumées ci-après :

- un emprunt in fine (Term loan) d'un montant de 600 millions d'euros rémunéré à un taux EURIBOR plus une marge comprise entre 0,65 % et 1,40 % et remboursable in fine en mars 2020 (avec deux extensions possibles d'une année chacune sous réserve de l'accord des prêteurs) ;
- une ligne de crédit revolving de 200 millions d'euros (non utilisé au 30 juin 2015) conclu en mars 2015 d'une durée de 5 ans (avec deux extensions possibles d'une année chacune sous réserve de l'accord des prêteurs).

Les contrats de crédit ne comportent ni garantie du Groupe ni nantissement d'actifs au profit des prêteurs mais comportent des clauses restrictives (sous réserve d'exceptions usuelles prévues dans ce type de contrat de prêt) limitant la capacité d'Eutelsat Communications et de ses filiales, notamment à :

- consentir des sûretés ;
- contracter des dettes supplémentaires ;
- céder des actifs ;
- s'engager dans des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs et des opérations de crédit-bail (à l'exception de celles réalisées à l'intérieur du Groupe et expressément prévues dans le contrat de prêt) ;
- modifier la nature de l'activité de la Société et de ses filiales.

Les contrats de crédit prévoient la possibilité pour chaque prêteur partie au contrat de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas de changement du contrôle de la Société et d'Eutelsat S.A. ou en cas d'actions de concert. La Société doit par ailleurs détenir, directement ou indirectement, pendant toute la durée d'emprunt 95 % du capital et de droits de vote d'Eutelsat S.A..

Les contrats de crédit comportent un engagement de conserver des polices d'assurance Lancement plus un an pour tout satellite localisé à 13° Est et pour tout autre satellite, l'engagement de ne pas avoir plus d'un seul satellite qui ne soit pas couvert par une police d'assurance lancement.

Par ailleurs, ces lignes de crédit sont assorties des covenants financiers suivants, calculés sur la base des comptes consolidés du Groupe présentés en norme IFRS :

- Eutelsat Communications est tenue de maintenir un rapport entre l'endettement total net et EBITDA annualisé (tels que ces termes sont définis contractuellement) inférieur ou égal à 4,0 pour 1 (ratio qui est apprécié au 30 juin et au 31 décembre de chaque année).

## > RESPECT DES COVENANTS BANCAIRES

Au 30 juin 2015, la Société respecte l'ensemble des covenants bancaires.

## NOTE 10. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2015
État : charges à payer	85	85
Impôt sur les sociétés	-	8 774
TVA collectée	-	36
Personnel : charges à payer	778	1 380
Charges sociales à payer	354	536
Total	1 218	10 811

Toutes les dettes fiscales et sociales sont à échéance à moins d'un an.

## NOTE 11. PERSONNEL

La Société n'a pas d'employés.

La rémunération des dirigeants est indiquée en Note 18.2 « Rémunérations allouées aux "principaux dirigeants" ».

## NOTE 12. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la Société correspond à la refacturation de prestations de services fournies au profit de ses participations.

Les activités comprennent principalement les domaines de la direction de leurs équipes, de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur politique industrielle et commerciale ainsi que de leur stratégie, et de leur communication technique, financière et institutionnelle.

La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2015
France	1 548	1 595
Export	(92)	-
Total du chiffre d'affaires	1 456	1 595

## NOTE 13. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2015
Charges d'intérêts	(27 536)	(24 213)
Produits d'intérêts	664	1 045
Produits de participation	302 392	281 812
Provision sur titres	317	-
Revenus de placements	1	2
Revenus d'OPCVM	44	16
Instruments de couverture	-	-
Autres	61	(56)
	275 943	268 607

Les charges d'intérêts correspondent aux emprunts mis en place (voir Note 9 « Dettes financières »), après prise en compte des produits ou charges d'intérêts sur les instruments de couverture.

Au 30 juin 2015, les produits de participation correspondent principalement aux dividendes et acomptes sur dividendes perçus des filiales Eutelsat Communications Finance et Eutelsat S.A. respectivement pour 280 millions d'euros et 2 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2013-2014, les produits de participation proviennent principalement des dividendes et acomptes sur dividendes perçus des filiales Eutelsat Communications Finance et Eutelsat S.A. respectivement pour 300 millions d'euros et 2 millions d'euros.



## NOTE 14. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2015
Boni de rachat des actions propres	823	776
Coût des actions gratuites attribuées facturées aux filiales	1 665	2 574
Reprise de provision pour risques fiscaux	-	-
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>2 487</b>	<b>3 349</b>
Amendes et pénalités	35	-
Mali de rachat des actions propres	458	276
Coût d'acquisition des actions gratuites attribuées	-	2 788
Dotations aux amortissements dérogatoires	276	279
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>769</b>	<b>3 343</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 718</b>	<b>6</b>

## NOTE 15. IMPOTS SUR LES BENEFICES

### > 15.1. INTEGRATION FISCALE

Le 28 juin 2006, la Société a opté pour le régime d'intégration fiscale pour le Groupe constitué d'elle-même et de sa filiale Eutelsat Communications Finance.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les filiales supportent une charge d'impôt sur les sociétés, de contribution sociale et d'impôt forfaitaire annuel égal au montant qu'elles auraient supporté en l'absence du régime de Groupe, étant entendu que les charges supplémentaires ou économies d'impôt résultant du régime du Groupe restent intégralement à la charge ou au bénéfice de la société tête de Groupe.

Le périmètre du groupe d'intégration fiscale comprend les entités Eutelsat S.A., Eutelsat Communications Finance S.A.S, Eutelsat VAS S.A.S, Fransat S.A. et Skylogic France S.A.S..

Aux 30 juin 2014 et 2015, le montant de charge d'impôt sur les bénéfices à payer au titre du groupe d'intégration fiscale se monte respectivement à 155 millions d'euros et à 165 millions d'euros et le montant dû par les sous-filiales au titre de la convention d'intégration fiscale s'élève respectivement à 174 millions d'euros et à 183 millions d'euros dégageant un profit de 19 millions d'euros pour les deux années. Au 30 juin 2015, la Société a des comptes courants relatifs à l'intégration fiscale débiteurs de 11 millions d'euros et créditeurs de 1,5 millions d'euros.

Pour mémoire, les déficits d'Eutelsat Communications antérieurs à l'intégration fiscale s'élèvent à 43,3 millions d'euros.

### > 15.2. DISPOSITIONS DE DROIT COMMUN

Au 30 juin 2015, l'impôt sur les sociétés estimé se ventile entre le résultat courant et le résultat exceptionnel comme suit :

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	243 757	(15 305)	259 061
Exceptionnel	6	-	6
<b>Total</b>	<b>243 763</b>	<b>(15 305)</b>	<b>259 087</b>

L'impôt de la Société comprend le taux d'impôt sur les bénéfices estimé à 38,0 % conformément aux dispositions de droit commun et intègre la loi de finances rectificative 2012 prévoyant la taxation des dividendes à une contribution additionnelle de 3 % ainsi que la loi de finances 2013 limitant à 75 % la déductibilité des charges financières.

> 15.3. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2015
<b>Allégements de la dette future d'impôt :</b>		
Déficits reportables <sup>(1)</sup>	14 910	14 910
Dépréciations d'éléments d'actif	-	-
Provisions non déductibles <sup>(2)</sup>	224	329
<b>Total</b>	<b>15 134</b>	<b>14 519</b>
<b>Accroissements de la dette future d'impôt :</b>		
Autres	-	-
<b>Total</b>		
<i>(1) Taux retenu : 34,43 %.</i>		
<i>(2) Taux retenu : 38,0%.</i>		

**NOTE 16. RISQUE DE MARCHE**

La Société est exposée au risque de marché, notamment en ce qui concerne le risque de taux d'intérêts. La Direction gère activement ces expositions aux risques. Pour y faire face, la Société a recours à un certain nombre d'instruments financiers dérivés. L'objectif est de réduire, là où cela lui semble approprié, les fluctuations de revenus et de flux de trésorerie suite à des variations de taux d'intérêts. La politique de la Société vise à recourir à des instruments financiers dérivés pour gérer ces expositions aux risques. Par conséquent, la Société n'effectue aucune transaction financière spéculative.

Eutelsat Communications S.A. gère son exposition aux variations de taux d'intérêts par une politique de couverture de sa dette à taux variable.

Afin de couvrir le risque de variation des flux de trésorerie futurs liés aux paiements des coupons à taux variable sur sa dette, la Société a mis en place les instruments de couverture de taux suivants au titre de la couverture du crédit *in fine* :

- 2 Swaps pour un notionnel de 350 millions d'euros ;
- 2 Tunnels pour un notionnel de 350 millions d'euros ; et
- 1 Cap pour un notionnel de 100 millions d'euros.

> 16.1. RISQUE DE CONTREPARTIE

Le risque de contrepartie inclut le risque lié à l'émetteur de titres, le risque d'exécution sur produits financiers dérivés ou produits monétaires ainsi que le risque de crédit sur les liquidités et les placements à terme. La Société minimise son exposition au risque lié à l'émetteur et son exposition au risque d'exécution et de crédit en n'acquérant que des produits financiers auprès de banques et d'établissements financiers de premier rang. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans des limites prédéterminées. La Société n'anticipe aucune perte qui résulterait de la défaillance de ses contreparties quant à leurs obligations prévues au contrat. Les risques qu'elle encourt ne se concentrent ni sur le secteur financier, ni sur un pays donné.

> 16.2. DONNEES CHIFFREES AUX 30 JUIN 2014 ET 2015

Le tableau ci-après présente les montants contractuels ou notionnels ainsi que les justes valeurs des instruments financiers dérivés analysés par type de contrat :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014		30 juin 2015	
	Montants contractuels ou notionnels	Justes valeurs	Montants contractuels ou notionnels	Justes valeurs
<b>INSTRUMENTS</b>				
Swap de refixation à échéance 2015	175 000	(2 909)	175 000	(1 147)
Swap de refixation à échéance 2015	175 000	(2 909)	175 000	(1 147)
Tunnel à échéance 2015	175 000	(1 994)	175 000	(840)
Tunnel à échéance 2015	175 000	(1 988)	175 000	(838)
CAP à échéance 2015	100 000	-	100 000	-
<b>Total</b>		<b>(9 800)</b>		<b>(3 972)</b>

## NOTE 17. AUTRES ENGAGEMENTS

Conformément aux contrats d'emprunt tels que mentionnés dans la Note 9 « Dettes financières », Eutelsat Communications s'est engagé à faire ou à ne pas faire certaines actions.

Cet engagement n'est pas chiffrable.

Les engagements hors bilan d'achats de la Société dont l'échéancier est inférieur à deux ans s'élèvent à 0,8 million d'euros.

## NOTE 18. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les parties liées sont définies comme étant tout tiers ayant un lien capitalistique direct ou indirect inférieur à 99 % avec Eutelsat.

En particulier, les parties liées sont composées des actionnaires directs ou indirects qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 20 % ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une filiale de la Société, des sociétés autres que les filiales dans lesquelles Eutelsat détient une participation et des « principaux dirigeants ».

La Société considère que la notion de « principaux dirigeants » regroupe dans le contexte de gouvernance d'Eutelsat les membres des organes de direction et d'administration, à savoir le Président, le Directeur général, le Directeur général délégué et les autres membres du Conseil d'administration.

### > 18.1. PARTIES LIEES HORS « PRINCIPAUX DIRIGEANTS »

Les créances et les dettes envers les parties liées comprises dans les actifs et passifs circulants au bilan s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2015
Créances brutes (y compris factures à établir)	-	5
Comptes courants : créances (dettes)	40 195	10 810
Dettes (y compris factures à recevoir)	669	359

Les actifs circulants comprennent les soldes clients, les comptes courants, les factures à émettre mais ne tiennent pas compte des provisions éventuelles pour dépréciation des créances clients.

Les transactions avec les parties liées comprises au compte de résultat se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2015
Chiffre d'affaires	1 456	1 595
Transferts de charges	-	2 576
Charges d'exploitation	2 292	2 340
Résultat financier	2 428	1 814

### > 18.2. REMUNERATIONS ALLOUEES AUX « PRINCIPAUX DIRIGEANTS »

Les rémunérations brutes versées (y compris charges patronales) par la Société aux membres des organes de direction et d'administration pour l'exercice clos au 30 juin 2015 sont :

(en millions d'euros)	30 juin 2015
Avantages court terme	1,7
Avantages postérieurs à l'emploi	Non applicable
Paiement fondé sur les actions	Cf. infra

### Plans d'attribution gratuite d'actions en vigueur au 30 juin 2015 et primes basées sur des actions

Les conseils d'administration du 8 novembre 2012, du 13 février 2014 et du 11 février 2015 dans leurs approbations des plans d'attribution gratuite d'actions (voir Note 7.2 « Attribution gratuite d'actions de la société Eutelsat Communications et primes basées sur les actions de la société Eutelsat Communications ») ont décidé d'attribuer un maximum de 105 979 actions d'Eutelsat Communications au profit des membres des organes de direction et d'administration de la Société subordonnées aux conditions précisées dans les plans et de fixer un taux de rétention de 50 % des actions définitivement acquises pour la durée de leur fonction de mandataires sociaux d'Eutelsat.

La valeur de l'avantage octroyé brute estimée au 30 juin 2015 à 2 108 milliers d'euros est étalée sur la période d'acquisition des droits d'une durée de trois ans.

## Plan d'attribution gratuite d'actions arrivé à terme au cours de l'exercice 2014-15

Au terme de la période d'acquisition du plan d'attribution gratuite d'actions du 28 février 2011, les membres des organes de direction et d'administration ont acquis 8 628 actions.

## Charges des plans d'attribution gratuite d'actions et des primes basées sur des actions

La charge brute comptabilisée en charges de personnel pour les exercices clos respectivement aux 30 juin 2014 et 2015 s'élève à 87 milliers d'euros et à 673 milliers d'euros.

Les membres du Conseil d'administration ont perçu, en juillet 2014, 522 milliers d'euros de jetons de présence au titre de l'année 2013-2014.

Aucun versement au titre de l'année 2014-2015 n'a été effectué.

## NOTE 19. INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau suivant présente la liste des filiales et participations d'Eutelsat Communications au 30 juin 2015 :

(en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital au 30 juin (comptes locaux)	Quote-part du capital détenu (en %)	Période du dernier exercice clos	
				Chiffre d'affaires (comptes locaux)	Résultat net (comptes locaux)
Eutelsat Communications Finance RCS n° 490416674 Paris Siège situé à Paris (exercice clos le 30/06/2015)	5 000	2 907 034	100 %	-	257 941

Le tableau suivant présente les informations agrégées sur toutes les filiales et participations d'Eutelsat Communications au 30 juin 2015 :

(en milliers d'euros)	Valeur brute comptable des titres détenus	Provision pour dépréciation des titres	Prêts et avances accordés	Avals et cautions donnés	Dividendes encaissés
Filiales et participations	2 401 488	-	-	-	280 000

## NOTE 20. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.